Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 43 (1905)

Heft: 20

Artikel: Le mois de mai

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-202292

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UDOI

PARAISSANT TOUS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chêne, 11, Lausanne

Montreux, Ger ve, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de mai et juin seront adressés gratuitement à toute personne qui prendra un abonnement nouveau d'une année ou de six Mois à dater du 1er juillet prochain.

+ Henri Henneberger.

Le Conteur eut, la semaine dernière, le chagrin de perdre un de ses plus fidèles amis, en même temps que collaborateur occasionnel. Aux nombreuses qualités qu'il déploya dans l'administration de ses affaires particulières et dans la vie publique, à l'aquelle îl prit une part active, HENRI HENNEBERGER, ancien député, au Mont sur Lausanne, joignait le privilège précieux d'une humeur joviale, toujours de bon aloi. Il aimait beaucoup noire journal et en repré-sentait admirablement la bonhomie. C'était pour lui un réel plaisir que d'adresser au Con-TEUR des articles et boutades en patois, aventures et bons mots glanés ici et là, qu'il « arrangeait » à notre intention, dans ses rares moments de loisir.

Le Conteur garde à Henri Henneberger un souvenir fidèle et reconnaissant et tient à renouveler ici, à la famille affligée de son vieil ami, ses bien sincères compliments de condoléance et l'expression de toute sa sympathie.

Lever de rideau.

C'est demain, qu'aura lieu, à Vevey, la proclamation de la prochaine Fête des Vignerons. Très nombreuses seront les personnes qui, déjà, voudront jouir de cet avant-goût des grandes solennités du mois d'août. C'est irrésisti-

Un collaborateur du Conteur lui écrivait, en mai 1865, à l'occasion de la proclamation de la fête qui fut célébrée en juillet de la dite année :

« En voyant la foule qui encombrait la gare de Vevey, dimanche dernier, à 6 heures du soir, je me demandais s'il ne conviendrait pas d'agrandir la deuxième ville du canton, pour les 26 et 27 juillet prochains. Un train de vingtsix wagons, remorqué par deux locomotives, ramenait à Lausanne le millier de curieux qui avaient voulu assister au premier acte de la Fête des Vignerons.

» ...Il n'y eut qu'une voix dans la foule pour louer le bon goût qui a présidé au choix du costume des musiciens de Bacchus, leurs casques à aile, leur cou nu, le cuivre des instruments, l'harmonie des couleurs répandaient sur toute la troupe une teinte étrange et mys-

» Les Cent-Suisses, formés en avant-garde et en arrière-garde, avec fifres et tambours, présentaient un aspect imposant. La hache sur l'épaule, la dague au côté, ils marchaient gravement, fièrement, le regard haut, comme le faisaient leurs ancêtres. Leur habit simple, leurs belles barbes et surtout leur air martial reportaient l'imagination au temps où les bandes des ligues suisses franchissaient les Alpes pour aller prendre part à cette lutte que l'on a appelée la bataille des géants. D'autres voyaient sur cette croix blanche qui brillait sur la poitrine de ces hommes à haute stature, le signe

qui a rallié tant de fois nos pères au jour du danger et dans les luttes glorieuses de la liberté.

» Le cortège de dimanche a donc été un avant-goût des journées de juillet et nous ne doutons nullement que les paroles chaleureuses qui terminent la proclamation ne soient entendues.

» Oui, venez de près et de loin, apporter votre concours de sympathie à la population veveysanne; elle a vraiment à cœur de mener à bonne fin une fête qui, depuis des siècles, a porté au loin le nom de Vevey. »

Et, en mai 1889, c'est-à-dire lors de la dernière fête, le Conteur, par la plume de Louis Monnet, disait, à propos de la proclamation :

« Dimanche dernier, nous avons fait comme tout le monde, nous avons pris le train pour Vevey. Il ne s'agissait, il est vrai, que de la publication de la grande fête; mais quel prestige cependant s'attachait à ce cortège! Que de souvenirs et de sentiments divers il réveillait au sein de cette population veveysanne et de la foule accourue de tous côtés!

» On sentait, en arrivant dans cette ville, où l'on retrouve toujours tan, de bons amis, qu'il s'y faisait une effervescence, un mouvement tout particulier: Vevey vivait de sa vie, des anciennes et belles traditions d'une fête dont elle a l'inimitable secret et qui constitue une de ses plus chères créations.

» Partout les mains se serraient avec effusion; partout l'expression du contentement et de la gaîté. Les vieux racontaient avec bonheur les merveilles des fêtes précédentes auxquelles ils avaient assisté et qu'ils faisaient revivre dans leurs récits pleins de chaleur et d'émotion. L'un d'entre eux, qui se souvient parfaitement de la fête de 1819 et qui a pris part à celles de 33, 51 et 65, demandait à Dieu, dans un pieux élan, la douce faveur de voir encore celle de 1889.

» Et à côté de ces braves vétérans de l'Abbaye des Vignerons, se trouve toute une jeune génération brûlant d'impatience d'assister, pour la première fois, à une fête dont elle a entendu parler dès le berceau. »

Et voilà ce qu'on verra demain à Vevey!

Enfants! - Un ami disait un jour à Suzanne Brohan, âgée alors de quatre-vingts ans:

— On annonce que vous allez épouser le centenaire Chevreul. Est-ce vrai?

On en parle, en effet, répondit Suzanne Brohan; mais nos parents ne sont pas d'ac-



Ceci nous rappelle le mot d'un de nos mé-

decins les plus estimés, mort il y a bien des années. Il occupait un poste officiel.

Un brave homme, atteint d'une maladie incurable, se présente et demande son admission à l'assistance publique.

- Votre nom? demande le médecin.
- Pierre N'''

- Votre âge ?
- Septante ans, mossieu le docteu, et orphelin de père et de mère...
- Sapristi, il en est bien temps! exclame le médecin.

Le mois de mai.

On nous écrit de Juriens:

Depuis un temps immémorial, se célèbre dans nos localités une fête que l'on a appelée longtemps « le mois de mai », et qu'une appellation plus moderne désigne par «fête de mai». Vous en avez donné dans le dernier numéro du Conteur vaudois une poétique et très exacte description.

La coutume va se perdant. La tradition était abandonnée ici depuis une dizaine d'années. Ce sont les fillettes qui ont fait le « mois de mai ». Quant aux garçons, ils ont fait un tir. Jadis, ils faisaient, eux aussi, une fête, L'un d'eux était « le bossu ». Il se plaçait dans une espèce de cage décorée de fleurs; on n'apercevait que sa tête. On le promenait dans le village, et les gamins s'en allaient criant : « Le bossu! le bossu! »

Les petites « reinettes » — c'est-à-dire les fillettes désignées comme reines de la fête, et dont la tête est couronnée de fleurs — ont chacune un petit sac. Elles disent:

Ouand ma bourse fait trin-trin, Tout le monde sont mes cousins.

En entrant dans les maisons, les fillettes chantent:

> Voici le joli mois de mai ! Ah! qu'il est beau! Oh! qu'il est gai! Voici la saison où toutes les fleurs Prennent leurs couleurs. Réjouissons-nous au Seigneur! (bis.)

En m'en allant sur les rochers, J'entends le rossignol chanter, Qui dit en chantant agréablement:

Voici le printemps. Filles, passez bien votre temps (bis.)

Elles ajoutent, en tendant leurs mannes:

Les œufs sont bien bons Quand on met de la farine... Les œufs sont bien bons En mettant du beurre au fond.

Si le don se fait attendre, elles continuent :

Si vous ne voulez rien nous donner, Ne nous faites pas ici rester. Le jour s'en va et la nuit vient. Nous ne gagnerons rien, Sommes-nous donc.ici pour rien!

Qui résisterait? On a donné à pleines mains. Il s'agit maintenant d'adresser les remerciements:

> Oue ce Dieu si doux Nous rassemble tous,

Dans son saint paradis. Après nous avoir bénis, Que Dieu vous bénisse aussi. Ainsi soit-il!

Merci beaucoup! Merci beaucoup! Bonjour!

Ces chants varient d'une localité à l'autre. Nous serions heureux si l'on voulait bien nous communiquer ceux qui, ici et là, se chantent encore.*

*Nous avons reçu, de Croy, des versions nouvelles du α Chant de mai ». Ce sera pour une autre fois. — A. B.

A Echallens. — Jules Besançon, l'auteur des « Crustacés » et du « Petit Cagnoton », passant à Echallens, entra dans un café. Il demanda trois décis de bon nouveau. Le vin qu'on lui apporta ne répondit pas précisément à son désir.

Alors, narquois et, selon son habitude, agitant son cigare du bout des lèvres: « Ditesmoi, patron, fait-il au cafetier, votre vin me paraît avoir plus de talent que d'esprit,... heiin?...»

Tout simple! — Un instituteur questionne

— Voyons, Paul, qu'est-ce qu'une pierre? Donne-m'en la définition.

- Une pierre,... c'est,... c'est....

- C'est quoi?

- C'est un... une....

— Allons donc, petit bétâ, tu ne sais pas cela? Une pierre, c'est un caillou!

* * *
Une vache en mariage. — La municipalité des Biolles a reçu de son garde-forêts la requête suivante:

Monsieur le syndic et messieurs,

J'ai bien l'honneur de prendre la liberté de vous demander un subside aussi petit soit-il pour la construction d'une écurie, attendu que mon mariage accompli avant-hier m'a procuré une vache.

Se recommande, JEAN VOUARGNE.

Retenu... — Au tribunal criminel. Le greffier vient de lire la sentence condamnant Pierre Dari à quinze ans de réclusion pour homicide.

LE PRÉSIDENT: Accusé Dari, avez-vous quelque chose à dire à la Cour?

— Voui, j'aimerais qu'on dise à la bourgeoise de ne pas m'attendre pour souper.

* * *

Le sien et le mien. — Mme Tinquet à son fils aîné :

- Pourquoi ton petit frère pleure-t-il?

— C'est parce je n'ai pas voulu lui donner mon gâteau de Milan.

— Qu'a-t-il donc fait du sien?

— Je l'ai mangé avant le mien.

Ah! ah! le charmant point de vue. — A la dernière représentation d'opérette, un spectateur à une dame assise devant lui:

- Veuillez me pardonner, madame, mais je ne vois que votre chapeau...

La dame, les lèvres pincées : « Eh bien! il ne vaut pas la peine d'être vu ? »

A l'école.

Un maître d'école a recueilli à notre intention, dans les cahiers de ses élèves, un certain nombre de phrases, dont nous détachons, à l'usage de nos lecteurs, les plus savoureuses. Inutile de dire que l'orthographe en a été scrupuleusement respectée:

Sur l'instruction civique :

« La bourse des pauvres sert à payer les gens qui ne peuvent pas tourner. »

« La bourse des pauvres sert à aider les gens qui ne peuvent pas faire. »

« Les femmes perdent leurs communes et prennent celles de leurs hommes. »

Composition sur la vache. ...Le bon Dieu a aussi permis que la femme ait du lait pour nourrir son petit enfant. On trait cet animal deux fois par jour...

(A suivre.)

Robinsons!

VIE DE BOHÈME.

En hommage à la bonne terre vaudoise. Samedi, 1er avril 1905.

Vivent les vacances, Plus de pénitence: Le collège sera vendu Et les maîtres seront pendus!

Nous embarquer et voguer, par un beau soir, sur le grand lac bleu; nous dire que la journée est finie et que demain est à nous; nous tenir debout à la proue du bateau, les yeux hrillants de gaîté, et regarder devant nous l'eau bleue, le soleil qui se couche et la rive de Portalban qui s'approche; jeter furtivement un regard de pitié sur le gris Neuchâtel que nous fuyons; fredonner les chansons aimées; oh, le bel instant fugitif de benheur! On se laisse vivre, et le petit navire nous entraîne vers le port où l'on s'amusera si bien. Ils sont si rares et si courts, ces moments de joie, qu'il les faudrait pouvoir goûter pleinement; mais le sentiment de leur brièveté nous attriste malgré nous, et la jouissance — il lui faut l'insouciance pour qu'elle soit parfaite

- en est diminuée un peu.

Quelle philosophie, n'est-ce pas? Eh bien, je la remâchais en voguant vers Chevroux pour y retrouver mes amis Didy, Chausson, Zénobie, Clairance, Pipolet et Pinceau. Ces braves garçons avaient eu admirablement l'idée originale — ou originalement admirable, si vous voulez — d'aller camper, durant leurs vacances de printemps, dans une bonne vieille ferme de Chevroux. Ils s'étaient installés là, au grand ébahissement des naturels, qui les croyaient des Parisiens en villégiature. Ils s'y sont amusés royalement, à cette vie de Bohème qu'ils m'ont donné de partager une journée avec eux, et le *Conteur* en douze numéros ne suffirait pas à contenir le récit de leurs exploits. En voici une page, qui va vous donner à tous une envie furieuse de les imiter aux vacances prochaines.

Menu du souper, samedi, 1° avril : Oeufs brouillés et vin de Cortaillod. Ce bon rouge coulait à pleins verres, et nous, cependant, qui sommes tous sept des gens sérieux, nous n'avons pas roulé sous la table. Chansons d'étudiants, pointes drôlatiques, souvenirs de Neuchâtel, tout cela, hormis les cancans, nous occupa deux courtes heures d'horloge. Puis, vers dix heures, nous nous en fûmes en ballade vers le long môle de Chevroux. Tout au bout, sous un peuplier (c'était un érable, peut-être?) nous avons hurlé deux ou trois chansons, improvisé des vers décadents et des harangues politiques. A onze heures, la gorge sèche, après quelques exercices d'acrobatie sur les pilotis du bord, il fallut se coucher.

Dimanche, 2 avril.

Six heures et demie. Dans le ciel d'un bleu toujours plus profond, le soleil monte lentement. Les cogs chantent sur leurs fumiers. Tous mes compagnons dorment, même les jeunes Clairance et Pipolet qui, n'ayant point sommeil, avaient bavardé toute la nuit dans leur lit.

Habillé très sommairement, on court à la fontaine. La brise pique, les violettes sentent bon, le village sommeille encore. Qu'il fait bon courir, se jeter sous le goulot de cette fontaine débordante, humer en voluptueux l'air frais de l'aube, se plonger de nouveau dans cette eau bouillonnante et revenir le long des haies d'aubépines qui verdissent, dévorer un déjeuner tout simplet! La bonne vie animale, et qu'il la faudrait vivre plus souvent!

male, et qu'il la faudrait vivre plus souvent!

Nous allons aux provisions. Dans ce bon Chevroux, l'épicerie tient lieu de boucherie, de mercerie, de pâtisserie, de boulangerie et même... de lavoir public. On y batifole, on y discute de la pluie et du beau temps, des pommes-de-terre et des mérites de la côte sud du lac. Le joli village que ce Chevroux! Blotti sous les peupliers et les saules de la rive, il semble vouloir se cacher tout au pied de

la collinette qui le domine. Maisons basses, humbles toits et braves gens. La police y est une parfaite sinécure, et l'unique gendarme du lieu touche un traitement annuel de trente francs. Pas même deux sous par jour! Les filles, au dire des habitants, n'y sont pas jolies, ce qui n'empêche pas certains petits « Chevrottards » d'être amoureux à neuf ans. Petit village paisible et fleuri; on y voit la ville de très loin; on y cultive en paix ses choux: il y ferait bon vivre.

Didy et Clairance, cuisiniers du bord, ont préparé sept tasses de chocolat fumant. Avalées en deux minutes, elles nous donnent des forces pour courir à Grandcour écouter un sermon campagnard. La chapelle est sombre et nue; elle dispose au recueillement, et nous écoutons tous sans sourire, une fois les paysans installés à leur banc, un brave ancien nous lire une page des Evangiles avec un accent du cru très authentique. Le parler vaudois et l'Evangile marient leur fruste simplicité; pas d'afféterie, de grands gestes et de phrases sonores comme des tonneaux vides. Sermon simple, pratique et vivant; communion tout aussi rustique et cordiale; un vulgaire verre à sirop y tient lieu des majestueuses coupes de chez nous. Ah, la bonne campagne vaudoise, c'est la terre par excellence de la bonne franquette en toutes choses!

Retour à la cabane robinsonnière et dîner. Menu: Haricots, pâtés froids arrosés de Vully et de Cortaillod. Digestion à l'ombre d'un pommier; on y lit de vieilles « Annales politiques et littéraires » dénichées sur un rayon de la cuisine; les pointes et mots pour rire y fourmillent. On s'esclaffe; une mouche ou quelque papillon qui passe nous distrait de cetté lecture, on s'étend sur le dos en plein soleil, ainsi

qu'un petit veau et l'on digère...

L'après-midi, événement historique saillant dans l'histoire du sport vaudois: victoire éclatante du Foot-ball Club de Chevroux sur les Neuchâtelois en séjour. Hélas, que voulez-vous! Le terrain du jeu était humide, les souliers y enfonçaient de dix centimètres; les Neuchâtelois, vaincus d'avance par le nombre écrasant de leurs adversaires (dix contre quatre!), combattaient mollement. Dans le feu de l'action, le gros Chausson reçut un coup de pied et rejoigniten clopinant notre paysan qui lisaità l'ombre d'un hêtre mi-feuillu. Chevroux triompha donc. Ou vous de la Châtelaine, de grâce, donnez une revanche brillante à l'honneur de Neuchâtel!

Fraternisant avec nos vainqueurs, nous redescendîmes au village noyer notre honte dans un verre de vieux Cortaillod. Vainqueurs et vaincus trinquèrent, réconciliés à jamais par ce cru qui coulait à flots dans leur gosiers assoiffés. Puis les maîtresqueux, Clairance et Didy, docteurs ès-marmites, préparèrent le souper restaurateur de nos forces. Thé, plum-cake amenés par eau de Neuchâtel, pâté de langue, dont un chat enfermé dans le gardemanger avait rongé la bonne moitié, vin de Cortaillod firent les frais de cette bruyante agape.

Savez-vous la beauté mélancolique du soir sur les grèves? Les joncs s'inclinent doucement; un dernier rayon du soleil les fait briller d'or comme un champ d'épis, le lac clapote, l'angelus sonne aux villages lointains, les grenouilles du marais croassent un chœur monotone et lugubre. Et l'on se ballade lentement tout le long du môle parmi cet or et ce bleu, on rêvasse et l'on devise, on songe à demain, à l'après-demain, à tous ces jours qui se suivront, gris ou noirs, et si dissemblables. Le soir descend... Le lendemain est venu avec sa prose et sa grisaille; il a fallu reprendre le labeur quotidien, avec un soupir mélancolique et attendri au souvenir de cette journée de bohême, rayon de soleil dans l'existence morne; et la plume sans pensée griffonne: « Dont acte, fait et passé en présence des témoins, à Neuchâtel, le premier avril mil neuf cent PAYSAN DU SEYON. cinq (1905). »

Aux Etats-généraux! — Il y en aura, du monde, demain, à Vevey, pour la proclamation de la Fête des Vignerons! Il n'y en aura pas moins samedi, dimanche et lundi, 27, 28 et 29 courant, à Moudon, où les Chanteurs vaudois célébreront leur fête cantonale.

Moudon a fort bien fait les choses. C'est son habitude. Elle se souvient d'ailleurs qu'elle eut presque rang de capitale du Pays de Vaud, au temps des princes de Savoie. Et puis, « l'aisance est générale dans la contrée », a dit Louis ¡Vulliemin, au chapitre de Moudon de son livre « Le Canton de Vaud; « les mœurs ont de la cordialité. Les danses